

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 4 mars 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/03/04-3/06

---

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie  
Rapporteur : AIELLO Léo

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : EUDE Gérard

---

OBJET : RD 240 à Darvault. Desserte routière du parc d'activités commerciales de "La Pierre Levée".  
Dossier de prise en considération.

La réalisation d'un futur parc d'activités commerciales de « la Pierre levée » sur le territoire de la commune de Darvault va nécessiter la création d'une desserte routière depuis la RD 240. Cet aménagement sera réalisé et financé par le promoteur de ce parc, Pitch Promotion.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**


Article 1 : de prendre en considération le projet d'aménagement du giratoire et de réaménagement du carrefour en T sur la RD 240, sur le territoire de la commune de Darvault, réalisé et financé par le promoteur Pitch Promotion ;

Article 2 : d'autoriser le Président à intégrer les terrains nécessaires au projet dans le domaine public routier départemental ;

Article 3 : d'autoriser le représentant du Conseil général à signer les actes administratifs ou notariés destinés à concrétiser ces acquisitions, ainsi que tous les documents nécessaires au transfert de propriété.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial "V".

Vincent ÉBLÉ